

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 27

**Rubrik:** Informations économiques

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une trouvaille discutable

Parmi les moyens pris en France, depuis la création du haut commissariat au tourisme, pour attirer les étrangers et leur faire connaître les avantages des voyages dans ce pays, on a signalé dernièrement l'organisation des « *Quinze jours en France pour cent dollars* ». Un billet circulaire en chemin de fer et des arrangements spéciaux avec certains hôtels de différentes régions permettent pour ce prix, non seulement aux Américains particulièrement visés, mais aux autres étrangers et aussi aux Français, de parcourir durant deux semaines Paris et une bonne partie de la France.

Dès le lancement de la formule, les journaux ont proclamé qu'elle était appelée au plus grand succès. On en attend une forte recrudescence du mouvement touristique, une réfutation victorieuse de toutes les assertions malveillantes et injustes répandues sur le compte des stations d'étrangers et des villes d'eaux françaises, une démonstration nette du confort offert en France, une preuve du bon marché du tourisme dans ce pays, etc.

A première vue, tout cela semble parfait et l'auteur de ces lignes a été sur le point, tout d'abord, de citer cette invention en exemple à la Suisse, en suggérant l'organisation d'une entreprise similaire. Mais en y regardant de plus près, notre enthousiasme s'est considérablement refroidi.

Il paraît qu'on décompose les cent dollars, ou les 2500 francs français, en 850 à 900 francs pour les hôtels et 1600 à 1650 francs pour les déplacements et autres dépenses. On voit que la belle part a été faite aux chemins de fer. Quant aux hôtels, ils devront se contenter de 50 à 60 francs par jour pour le logement et la nourriture, ce qui équivaudrait chez nous à une pension de 10 à 12 francs suisses.

Il est évident qu'à ce prix les « *Quinze jours cent dollars* » ne pourront pas être reçus dans les palaces, ni même dans des hôtels de premier ordre. Voilà, à notre avis, l'inconvénient principal de toute l'organisation. En voulant avant tout rechercher le bon marché, on risque d'obtenir le même résultat que les commerçants qui lancent de la pacotille réclame à bas prix; on en achète une fois, mais on n'y revient pas. Ce n'est pas là une réclame réelle et d'effet durable.

Ou bien les hôtels adhérant à l'entreprise devront faire des sacrifices à titre de propagande et travailler à perte. Mais la propagande ainsi faite ne pourra pas non plus porter des fruits pour un long avenir, puisque cette réception à un prix inférieur au prix de revient ne saurait durer indéfiniment.

Tout bien considéré, nous estimons que cette propagande, assez habile il faut en convenir, se fera elle aussi aux dépens de l'hôtellerie, comme celle des repas vin compris, comme celle de l'incorporation des taxes officielles dans la note des clients, qui croient que tout ce qu'ils payent à l'hôtel revient à l'hôtel et le trouvent finalement exagérément cher.

Ce n'est pas en Suisse seulement que l'hôtellerie a bon dos.

## Nouvelles des Sections

**Baden.** — Dans son assemblée générale du 10 juin, la section de Baden de la Société suisse des hôteliers a renouvelé son comité. Ont été élus MM. Adolf Baumgartner, hôtel Schweizerhof, comme président, Karl Gugolz junior, hôtel de l'Ours, comme secrétaire et caissier et Konrad Küpfer junior, hôtel du Cygne, comme membre.

## Sociétés diverses

**La Chambre valaisanne de commerce** a tenu son assemblée des délégués au Casino de Saxon, sous la présidence de M. Dufour, architecte à Sion. A cette occasion, les délégués ont pris congé de M. Walther Perrig, l'ancien secrétaire, appelé à Brigue, et ont rendu hommage à ses qualités de travailleur. Ils lui ont offert un beau présent en témoignage d'estime et de reconnaissance. L'assemblée a protesté contre l'avant-projet de loi cantonale sur la protection ouvrière; elle y a vu les effets d'une influence socialiste et a émis l'opinion que la loi porterait un coup néfaste aux intérêts de l'hôtellerie. En vain M. Amez-Droz, délégué de l'Etat, s'est-il attaché à prouver le contraire; il n'est pas parvenu à convaincre son auditoire. Après le banquet, servi à l'Hôtel Suisse, M. Maret a fait un intéressant exposé de la révision du régime de l'alcool et de ses rapports avec l'arboriculture valaisanne. (*Gazette de Lausanne*)

**La Société des épiciers suisses** a tenu son assemblée des délégués le 23 juin à Zurich. Il y avait environ 200 participants. M. J. Lauri a été réélu président. M. Brandenberger, directeur de l'Union d'achats à Olten, a fait un exposé sur la rationalisation du petit commerce. L'assemblée a voté la résolution suivante: « Les commerçants suisses en denrées alimentaires, autonomes et organisés, admettent le programme: bonnes marchandises à bon marché. Grâce à leurs organisations d'achats et à leurs possibilités de rationalisation de l'achat et de la vente, ils peuvent livrer des marchandises à aussi bon compte et aussi bonnes que tout autre forme de commerce ne bénéficiant pas de privilèges fiscaux ou autres. Etant un élément indispensable de l'économie publique suisse, ils font appel à la solidarité de tous les citoyens pour leur assurer une juste rémunération de leur travail et d'équivalentes possibilités d'existence. »

**L'Union suisse des arts et métiers** tiendra son assemblée annuelle ordinaire les 26 et 27 juillet 1930 à Wädenswil, à l'occasion de l'Exposition industrielle des arts et métiers qui aura lieu alors dans cette ville. Le programme du samedi 26 prévoit une séance du comité central et une première séance de l'assemblée générale, une excursion sur le lac en bateau

spécial avec illumination de la rade et une soirée familière dans la salle de fêtes de l'exposition. Le lendemain dimanche est réservé à la deuxième séance de l'assemblée annuelle, à un banquet dans la salle de fêtes et à une visite de l'exposition. Des excursions auront lieu le lundi, en bateau sur le lac de Zurich et en chemin de fer à Feusisberg, Einsiedeln, etc. L'ordre du jour de l'assemblée annuelle, à part les questions habituelles d'affaires: rapport, comptes, budget, nominations, etc., porte la présentation des rapports suivants: M. F. Joss, conseiller d'Etat et conseiller national à Berne, parlera de l'orientation professionnelle; M. J.-L. Cagianati, président de la Société suisse des entrepreneurs à Zurich, des assurances, vieillesse et surpension; M. A. Schirmer, conseiller national à St-Gall, de l'état actuel de la législation fédérale sur les arts et métiers; M. H. Tschumi, conseiller national, d'une maison de repos et de vacances pour les arts et métiers suisses et M. J. Lauri, président de l'Association des épiciers suisses à Safenwil, du problème du commerce sur la rue.

**L'Union romande du tourisme** (Pro Leman) a tenu son assemblée générale annuelle le 18 juin à Lausanne, sous la présidence de M. L.-C. Michaud, président du comité de direction. Le rapport annuel, lu par M. Chaudet, directeur, a donné lieu à une très intéressante discussion d'où l'on peut déduire qu'il y a encore de grands efforts à accomplir en Suisse romande pour assurer la sauvegarde des intérêts touristiques et ferroviaires. L'Union romande s'est déclarée d'accord avec les auteurs de l'initiative demandant la fusion, sur le terrain de la propagande touristique suisse, du Service de publicité des C. F. F. et de l'Office national du tourisme; cette concentration ne pouvant qu'augmenter et renforcer avantageusement notre propagande à l'étranger. Des remerciements ont été votés à M. Chaudet, directeur de l'Union, pour la grande activité qu'il a déployée au service du tourisme romand. Les comptes, qui accusent une dépense totale de 76.819 fr. 85, couverte par les recettes, ont été adoptés, ainsi que le budget pour 1930, prévoyant 100.000 fr. aux dépenses. Les contrôleurs des comptes, MM. R. Bourgeois à Lausanne et P. Amiguet à Chesières, ont été réélus, avec MM. Bachmann à Monthey et Giroud à Vevey comme suppléants. La série sortante du conseil a été confirmée à l'unanimité pour une nouvelle période de trois ans. Elle comprend MM. Contat à Monthey, Schoeri à Montreux, Leyvraz à Aigle, Meyste à Lausanne, Mottier à Montreux, Mudry à Montana et L. Bourgeois à Lausanne.

## Informations économiques

**Pommes de terre.** — Le marché est actuellement limité à celui des pommes de terre nouvelles qui nous proviennent de France, d'Espagne et d'Italie. La Hollande également se présente sur le marché et sous peu elle sera une forte concurrence pour les pays précités, car les pommes de terre hollandaises sont très estimées. Les prix se maintiennent entre 21 et 24 fr. les 100 kg.

**Noteur bétail.** — A la montée du bétail à l'apage, on a constaté d'une façon générale que les troupeaux avaient un effectif plus réduit que ces dernières années. La diminution est de 15 à 20%, particulièrement en ce qui concerne le jeune bétail. On attribue cet état de choses à la forte demande de bétail de boucherie. Comme la récolte de foin est abondante cette année, on croit que dès l'automne prochain le cheptel bovin aura regagné son effectif ordinaire.

**Le Viège-Zermatt en 1929.** — Le compte d'exploitation de cette ligne accuse pour l'exercice 1929 un excédent de recettes de 645.192 fr. 37, supérieur de 30.909 fr. 42 à celui de 1928. Le total des recettes en 1929 a été de 1.197.093 fr. 04 et celui des dépenses de 551.900 fr. 67. Le conseil d'administration, réuni le 21 juin à Zermatt, a voté la répartition suivante du bénéfice: 49.000 fr. aux 7000 actions de priorité de 100 fr. et 322.500 fr. aux 43.000 actions ordinaires de 100 fr., sous forme d'un dividende de 7%, sous déduction de l'impôt fédéral de 3% sur les coupons; 24.500 fr. au conseil d'administration (dix membres) et 22.904 fr. 06 au report à compte nouveau.

**Pour maintenir le prix du lait.** — Dans un communiqué à la presse, le Comité de l'Union suisse des paysans attire l'attention du public suisse et des autorités sur l'évolution angoissante du marché international du lait et des produits laitiers. Bien que les prix actuels du lait soient insuffisants pour assurer aux paysans une existence acceptable, il faut s'attendre à ce qu'ils baissent encore sensiblement par suite de la dépression qui se manifeste sur le marché étranger, si des mesures spéciales ne sont pas prises par les autorités. L'Union suisse des paysans estime qu'il est du devoir du peuple suisse de préserver la population agricole de cette baisse et de l'aider à obtenir un prix du lait qui ne soit pas inférieur au 150% du taux d'avant-guerre. Elle déclare que de son côté elle fait tout son possible pour alléger la situation sur le marché du lait en orientant davantage les exploitations rurales vers la production des céréales, l'engraissement du bétail de boucherie et l'élevage, tout en s'attachant à améliorer la qualité du lait et des produits laitiers.

**Les services d'escompte de la Suisse romande,** au nombre de 15, groupant 5.000 détaillants, qui ont remboursé 5,5 millions de francs d'escompte aux consommateurs en 1929, représentant un total de vente de 111,5 millions, ont tenu le 23 juin à Ouchy, sous la présidence

**OBERHOFEN** am Thunersee

**VICTORIA HOTEL**

Bestes Familienhaus in dominierender, zentraler, aussichtsreicher Lage. Fließendes Wasser, Bäder, Park, 2 Tennis. Mäss. Preise, modernster Komfort.

**BUCHANAN'S BLACK & WHITE WHISKY**

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE  
FRED. NAVAZZA - GENÈVE

**Pacht-Ausschreibung**  
Infolge Rücktritt des bisherigen Pächters wird hiermit die altrenommierte  
**Pension Herter**  
Kramgasse 5 - Kirchgasse 4 in Bern  
zur Pacht ausgeschrieben.  
Antritt 1. Nov. 1930. Das Pachtobjekt, in ruhiger Lage, enthält 17 Fremdenzimmer mit total 26 Betten, sowie die üblichen Gesellschaftsräume und Dependenz. Schriftl. Angebote sind zu richten an Herrn Dr. R. v. Stürler, Fürsprecher, Bundesgasse 6 in Bern, woselbst auch weitere Ausk. ert. wird.  
Bern, den 28. Juni 1930.  
Zunftgesellschaft zum Affen, Bern.

Auf Frühjahr 1931, event. früher, zu pachten event. später kaufen gesucht  
**kleineres Berghotel**  
Sommer- und Winterbetrieb. Offerten unter Chiffre Ac 5978 Y an Publicitas Bern.

**Revue-Inserate haben Erfolg!**

**Grand Café**  
à vendre à Lausanne sur grand bâtiment de rapport avec grand café, plusieurs magasins et appartements, terrasse. Ecrite Case 1232 Lausanne.

**La Salle**  
à vendre pour cause de départ, superbe voiture La Salle, conduite intérieure avec ciel ouvert, ayant roulé 7000 km. S'adresser sous P 487-6 L à Publicitas, Lausanne.

Gesucht per 1. Okt. in einem Fremden- od. Hauptzentrum  
**1 Verkaufslokal**  
mit Schaufenster in guter Geschäftslage. Offerten sind zu richten unter Chiffre B 2154 T an Publicitas, Thun.

**la. hotel-Pension im Tessin**  
offeriert Kollegen oder besseren Angestellten unseres Faches sehr gepflegte volle Pension, von Ende Okt. 1930 bis Ende Februar 1931, bei sehr mässigem Preis, wenn nach Vereinbarung sofortiger Vorschuss bei hiesiger Volksbank einbezahlt würde. Referenzen stehen zur Verfügung. Erholungsbedürftigen la. Gelegenheit. Off. erb. unter Chiffre RG 2142 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**LOCARNO**  
Zu verkaufen in Brissago gutgehende  
**PENSION**  
25 Betten, 18 Zimmer, Tea-room, Esszimmer, Salon, Vestibule, Küche, Bad u. a. m. 6800 m<sup>2</sup> Garten u. Park. Preis 140.000 Fr. Anzahlg. Fr. 30.400.000.  
Anfragen an Reise- und Fremdenbureau, Locarno, Bahnhofplatz, erbeten.

**HOTELS**  
Jahres- und Saison-Geschäfte  
vermittelt  
die führende, seit über 25 Jahren bestehende Spezial- und Vertrauens-Firma:  
**G. Kuhn, Zürich**  
Hotel-Immobilien  
56 Bahnhofstrasse 56  
Feinste Referenzen - Strengste Diskretion

**Herö**  
**Himbeersirup**  
**Lenzburger**  
als beste Qualität  
seit Jahrzehnten bekannt  
garantiert naturrein, nur aus Saft erster Pressung aus eigenen Beerenpflanzungen  
hocharomatisch - sehr ausgiebig  
auch  
**Lenzburger Citronensirup**  
ist von hochfeiner Qualität

**Pension**  
am Vierwaldstättersee bei Luzern als Gelegenheit  
zu verkaufen  
Kaufpreis Fr. 105.000  
Anzahlung „ 35.000  
Auskunft: Postlagerkarte Nr. 1339, Luzern.  
Inserieren bringt Gewinn!

Von durchaus fachkundigem Fräulein gesetzten Alters wird  
**Hotel od. Pension**  
mit circa 30 bis 40 Betten in gutem Fremdenzentrum  
zu kaufen od. zu mieten gesucht  
Gut eingerichtet, wenn möglich mit fließendem Wasser in den Zimmern. Jahres- od. Zweisaisongeschäft bevorzugt. Offerten erbeten unter Chiffre A. B. 2099 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Der Magen Ihrer Gäste verträgt am besten **PASSUGGER - Theophil** das naturreine Mineralwasser ohne künstlichen Zusatz **Anerkannt bestes Schweizer Tafelwasser**

de M. Ami Pflüger, administrateur du service d'escompte de Lausanne, une assemblée de délégués venus des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud. Les délibérations ont porté sur l'uniformisation de l'escompte pour paiements au comptant, sur l'interdiction des doubles timbres-escompte, sur le système de remboursement des timbres par les banques ou des bureaux spéciaux, sur la formation professionnelle des détaillants, etc. Des renseignements fournis à cette occasion, il résulte que la Suisse possède 118 services d'escompte, qui ont remis en 1929, en timbres-escompte, aux consommateurs, une somme de 16.153.495 francs, représentant une vente au détail de 327 millions. Les deux services les plus importants de la Suisse romande sont ceux de Genève, avec un total de timbres-escompte de 1.976.860 fr. et de Lausanne avec 1.289.060 francs. C'est le canton de Berne qui vient en tête avec 2.194.300 fr. d'escompte; le canton de Vaud est en deuxième rang avec sept services et 2.146.966 fr. d'escompte.

## Nouvelles diverses

**Montreux-Clarens.** — Nous apprenons que M. P. Souvairan a vendu son Hôtel Pension du Châtelard, qu'il exploitait depuis 22 ans, à M. Albert Brandenberger, à Lugano, qui y est entré le 1er juillet. Le nouveau propriétaire dirigera l'entreprise dans le même sens et le même esprit que son prédécesseur.

**La Journée autrichienne de la ZIKA** a eu lieu le 27 juin. Un banquet a réuni l'équipe nationale autrichienne, les représentants des autorités et des cuisiniers suisses et du comité d'organisation. Parmi les invités, on remarquait M. Amuat, vice-consul d'Autriche à Zurich et M. Wolf, président de la Société des hôteliers de Vienne.

**Caux-Palace.** — Après les réparations fondamentales qu'il a subies et qui le transformant si confortablement, le Caux-Palace rouvrira ses portes le 6 juillet. Complètement rénové et modernisé, cet établissement répond aujourd'hui à toutes les exigences. Toutes les chambres sont pourvues du téléphone et de salles de bain avec eau courante. En outre, un nouveau restaurant pouvant contenir 250 couverts remplace les anciennes salles. Ainsi rajouté et aménagé au goût d'une clientèle de plus en plus difficile, le Caux-Palace est appelé à être le centre de ralliement du high-life cosmopolite.

**Bex-les-Bains.** — L'abbé Mermet, le sourcier bien connu, a retrouvé la source sulfureuse saline dite des Isles, qui avait fait la première renommée de Bex et que l'on avait perdue depuis plus d'un demi-siècle. Elle est à proximité de la localité, à une faible profondeur et débite 240 litres à la minute. Le sourcier a signalé d'autre part la présence, à une faible profondeur également, dans la propriété du Grand Hôtel des Bains et de Bex, de plusieurs sources sulfu-

reuses dont on ignorait l'existence et qui seront très facilement captées. L'abbé Mermet se propose de continuer ses recherches de sources minérales dans la région. Il est superflu de signaler l'importance de ces découvertes pour l'avenir de Bex-les-Bains.

**Imitations de l'absinthe.** — Le 15 juillet entrera en vigueur un arrêté fédéral modifiant l'article 2 de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur l'interdiction de l'absinthe. Est désormais réputée imitation de l'absinthe, et par conséquent interdite, toute boisson alcoolique destinée à être consommée pure ou additionnée d'eau et qui réunit les trois caractères suivants: 1) odeur et saveur de substances aromatiques telles que celles qui sont contenues dans l'anis, le fenouil, etc.; 2) trouble produit par l'addition d'eau; 3) teneur en huiles essentielles supérieure à certaines limites déterminées. L'article 3, concernant les méthodes de contrôle, est également modifié. Attention aux contrefaçons!

**Coupe des nations de football.** — Pendant la semaine du Tournoi international de football à Genève, les neuf équipes champions de leurs pays respectifs participant aux épreuves sont réparties comme suit dans les hôtels de la place: *Slavia* de Prague (Tchécoslovaquie), hôtel Métropole; *Iruin* (Espagne), hôtel de Genève; *Bologna* (Italie), hôtel Regina; *Bruges* (Belgique), la Résidence; *Furth* (Allemagne), hôtel de Russie; *Go Ahead* (Hollande), hôtel du Siècle; *Sète* (France), hôtel Touring et Balance; *Ujpest* de Budapest (Hongrie), hôtel Victoria et *Firsi* de Vienne (Autriche), hôtel Richemond. — Sont représentés douze journaux et agences de presse de l'Allemagne, trois de l'Angleterre, cinq de l'Amérique, 18 de la France, un de la Hollande, trois de la Hongrie, deux de l'Italie et un de la Turquie.

**La Journée française de la ZIKA.** — Au prix de bien des difficultés, le comité d'organisation de la ZIKA a réussi à constituer une équipe de cuisiniers français pourvue d'un pedigree inattaquable et qui a obtenu du reste un fort beau succès au concours artistique. La preuve que les malentendus du début ont été dissipés, c'est que le gouvernement français a délégué à Zurich M. Gaston Gérard, haut commissaire au tourisme, pour y présider une *Journée française*, qui comptera parmi les plus brillantes de la ZIKA. Reçu à 10 h. 30 par le comité d'organisation, M. Gaston Gérard visita d'abord la ZIKA, accompagné de son chef de cabinet M. Audran, de M. Dumant, ministre de Suisse à Paris, de M. Albert Junod, représentant du Conseil fédéral, de M. Streuli, conseiller d'Etat, de M. Kloetti, président de la ville de Zurich, de M. Poullot, président de la Chambre de commerce française à Lausanne et de M. Henry Prévost, consul général de France à Zurich. M. Gérard porta sur l'exposition des jugements très élogieux. Un banquet exquis, arrosé des meilleurs crus du pays, fut servi au Restaurant suisse. M. Junod, parole à la fois des autorités fédérales, cantonales et communales, souhaila en termes excellents la bienvenue au représentant du gouvernement français. Il montra que si le tourisme crée une émulation et forme un élément de concurrence dans les rapports entre nations, il n'est pas moins

d'essence internationale et contribue au rapprochement des peuples. M. Gaston Gérard approuva le salut du gouvernement français aux autorités suisses et aux organisateurs de la ZIKA. Il se déclara heureux d'avoir été chargé d'une mission qui lui a procuré l'occasion de visiter la magnifique exposition internationale d'art culinaire. La ZIKA elle-même fait de bonne besogne pour le rapprochement des peuples et le tapis blanc de ses nappes de banquet est sans doute préférable au tapis vert des diplomates. M. Gérard porta son toast aux autorités helvétiques, à leur ministre à Paris et à la Suisse entière.

## Trafic et Tourisme

**Zermatt-Grisons.** — Depuis l'ouverture de l'exploitation du tronçon à voie étroite Viège-Brigue, tous les trains ont des wagons en correspondance directe entre les lignes Viège-Zermatt et Furka-Obervald. — Depuis le 1er juillet, le *Glacier-Express* quitte St-Moritz à 8 h. 15 et Viège à 17 h. 20 pour arriver à Zermatt à 18 h. 55. Il quitte Zermatt à 7 h. 30 et Viège à 9 h. pour arriver à St-Moritz à 18 h. 20.

**Propagande montreuissienne à la Riviera.** — Une entreprise privée a fait paraître à Nice, sous les auspices de la Société de développement de Montreux, un excellent petit guide de Montreux dû à la plume d'un Français ami de cette station, M. Pierre Borel. Ce guide, d'un format réduit très pratique, bien présenté et illustré de jolis clichés de la contrée, est destiné surtout à faire connaître la Riviera suisse aux hôtes de la Riviera française.

**Les postes alpestres,** durant la semaine du 15 au 22 juin, ont transporté 15.799 voyageurs, au lieu de 15.317 durant la semaine correspondante de 1929, qui cependant, dans la statistique, comptait une journée de plus. Les plus gros chiffres de voyageurs ont été enregistrés sur les services suivants: Nesslau-Buchs 2376, St-Moritz-Maloja 1977, Coire-Tiefencastel 1330, Grimsel 822, Furka 784, Bernardino 684, Flüela 635, Reichenau-Flims-Waldhaus 611, etc.

**Conférence des transports.** — La Conférence commerciale des entreprises de transports suisses et des intéressés au trafic a siégé à Berne le 27 juin. Elle a décidé entre autres d'abandonner la limite de poids de 10 kg. pour les colis à main que les voyageurs sont autorisés à emporter avec eux dans les wagons. Les voyageurs pourront donc désormais prendre avec eux, sans limite de poids, autant de colis que le permet la place disponible au-dessus et au-dessous du siège qu'ils occupent.

**L'avion et l'hôtel.** — Un des grands hôtels de Paris a inauguré dernièrement son propre service aérien pour la convenance de ses clients, à la disposition desquels il met deux appareils, soit pour transporter aux ports français les voyageurs qui partent, soit pour en ramener ceux qui arrivent, soit pour les transporter n'importe où en Europe à des prix fixes. Tous les arrangements nécessaires sont faits par la direction de l'hôtel, dont les automobiles particulières portent

les voyageurs au champ d'aviation du Bourget ou les en ramènent. L'un des avions est une limousine Farman à trois places; l'autre est un Nieuport-Delage pour quatre passagers.

**Le Tour d'Europe aérien 1930** aura lieu du 20 au 31 juillet. Il est organisé par l'Aéro-Club d'Allemagne, qui a fourni le vainqueur de 1929. C'est un circuit d'environ 7500 km., passant par huit pays, avec une participation de plus de cent avions. Ce concours d'aviation touristique est organisé de telle sorte que malgré la diversité des types d'avions (près de 20 types différents) et des qualités des pilotes, la concurrence entre les participants n'a rien d'inégal. L'itinéraire comprend notamment, dans la seconde moitié du parcours, les aéroports de Lausanne et de Berne. Le groupe de tête arrivera à Lausanne (Blécherette) le 24 juillet et aucun avion ne repartira de cette ville avant le 25 au matin. Les premiers avions atterriront à Berne (Belpmoos) le vendredi 25 dans la matinée.

**Statistique valaisanne.** — Le premier recensement du mouvement touristique en Valais durant la saison d'été 1930 a été opéré pour la nuit du 14 au 15 juin. On a constaté à cette date la présence de 779 Suisses (836 le 15 juin 1929 et 913 le 15 juin 1928), 513 Anglais (422 et 610), 404 Allemands (290 et 254), 143 Français (90 et 118), 101 Américains (41 et 63), 74 Italiens (53 et 17), 62 Hollandais (49 et 48), 51 Belges et Luxembourgeois (40 et 41) et 71 ressortissants d'autres pays. On a compté 2198 hôtes dans les hôtels et 226 dans les chalets, soit au total 2424, au lieu de 2040 le 15 juin 1929 et de 2185 à la même date de 1928. La statistique a atteint 285 hôtels avec 11.247 lits. La moyenne de l'occupation des lits a été de 20% dans l'ensemble du canton, soit de 27% dans le Haut-Valais, de 21% dans le centre et de 12% dans le Bas-Valais.

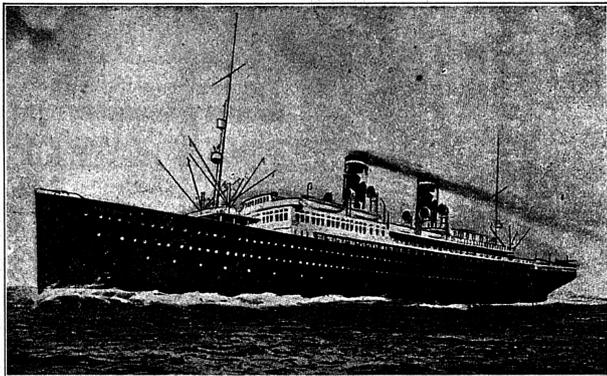
## Nouvelles sportives

**Semaine internationale de l'automobile à St-Moritz.** — Encouragé par l'éclatant succès de la première Semaine de l'automobile qui a eu lieu en 1929 au mois d'août, St-Moritz se prépare maintenant pour le deuxième tournoi, fixé à la semaine du 18 au 24 août 1930. Cinq épreuves sont prévues au programme: rallye, kilomètre lancé, gymkhana, concours d'élégance et enfin la course de montagne, sur le parcours de 16 km. 500 entre Poschiavo et le col de la Bernina. Les nombreuses demandes arrivant de tous côtés prouvent le vif intérêt du monde des automobilistes pour le meeting de St-Moritz. Cette démonstration sera dotée de 50.000 francs de prix.

Exigez le

# GONZALEZ

Cognac authentique



DAMPFER „AUSONIA“

Die

## SITMAR-LINIE

in Genua gewährt den Teilnehmern am

International. Kongress der Hotellers in Cairo (Nov. 1930)

auf dem **Passagepreis GENUA - ALEXANDRIEN** für Hin- und Rückfahrt eine Reduktion von

# 50%

Abfahrten jeden Donnerstag mit den Luxus-Schnelldampfern

„AUSONIA“ 13700 T, „ESPERIA“ 12500 T via Neapel und Sykarus

Eildienst alle 14 Tage mit den beliebten Dampfern „ITALIA“ und „BRASILE“

Auskünfte und Belegung der Schiffsplätze durch die Generalagentur für die Schweiz:

## „SUISSE-ITALIE“

Sitz: Zürich, Bahnhofstrasse 80

Vertreter in: Basel, Genf, Lausanne, Lugano, Locarno, Luzern, St. Gallen

# EIN SOMMER-NACHTFEST

Zarte Musik klingt durch den Garten... die milde Abendluft ist von Blumendüften erfüllt...

Auf der Terrasse tanzen einige Paare

An den dunkeln Gartenwegen entlang glühen von Baum zu Baum Lichtgirlanden... rot, violett, orange, gelb, grün, blau, weiß,...

Ihr Gartenfest wird zu einem Erfolg, wenn Sie für die künstlerische und originelle Ausschmückung von Sälen, Terrassen, Gartenwegen und Lauben die Philips Illuminationslampen verwenden.

Verlangen Sie bei uns unverbindlich Prospekte und Preisofferte.



# PHILIPS